

# COMMUNE DE SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

## **Note de présentation brève et synthétique Comptes Financiers Uniques 2025 Conseil municipal du 27 avril 2026**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au Compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le Compte administratif jusqu'en 2024, et à compter de 2025 le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Ce compte retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public.

Cette note présente les résultats de l'exercice 2025 des 3 budgets de la commune, elle est disponible sur le site internet de la commune.

### **Cadre Général du budget**

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital des emprunts de la commune, le surplus constitue de l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements programmés par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes de travaux. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025 la commune compte 1158 habitants, la population est relativement stable. L'école accueille 106 élèves à la rentrée de septembre 2025, contre 100 l'année précédente.

### **Budget Principal**

#### *Section de fonctionnement*

**Les recettes réelles de fonctionnement** ont enregistré une légère baisse entre 2024 et 2025.

On trouve :

- **les produits de services et du domaine** (chapitre 70 et 75) qui comprennent la vente de coupe de bois, l'encaissement des loyers et locations de salles, les redevances de la restauration scolaire et de la garderie, les remboursements du budget eau (personnel, carburant, assurances), le paiement des interventions (déneigement, chauffage) pour le Département, EDF et la CCPE, la vente d'électricité photovoltaïque ;
- **Les impôts et taxes** (73), les taux des contributions n'ont pas évolué en 2025 :
  - o *Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.23%*
  - o *Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 126.11%*
  - o *Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13.22%*
  - o *Majoration de la taxe d'habitation sur des résidences secondaires : 5% du produit*
- **les dotations et participations** (74) avec cette année, le versement de subventions (32 960.29€) (Etat, Département,) suite aux intempéries de décembre 2023 et d'une nouvelle dotation pour la protection de la biodiversité (22 795€), en plus de la DGF ;
- **l'atténuation de charges** (013) qui correspond au remboursement de rémunérations et de charges du personnel, essentiellement dans le cadre de l'assurance statutaire pour les congés de maladie ou les accidents du travail.
- **les autres recettes** (76, 77, 78) (produits financiers, vente et reprise sur provisions), en l'absence de cession cette année,.

**Les écritures d'ordre entre sections** correspondent aux travaux en régie, travaux réalisés par les services techniques qui viennent enrichir le patrimoine de la commune, en hausse, avec de gros chantiers (Rue de l'Auche, pluvial du chemin des clos à Queyrières).

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>CFU 2024</b>	<b>CFU 2025</b>	<b>Variation</b>
Produits des services et gestion courante (70+75)	242 131,91	232 753,54	- 9 378,37
Produits contributions directes (73)	924 354,75	922 893,46	- 1 461,29
Dotations (74)	348 615,41	361 656,10	13 040,69
Atténuations de charges (013)	22 092,95	9 492,29	- 12 600,66
Autres recettes de fonctionnement (76+77+78)	6 073,67	5 069,29	- 1 004,38
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 543 268,69</b>	<b>1 531 864,68</b>	<b>- 11 404,01</b>
Ecritures d'ordre entre sections	38 310,11	74 902,97	36 592,86
<b>Total général</b>	<b>1 581 578,80</b>	<b>1 606 767,65</b>	<b>25 188,85</b>

**Les dépenses réelles de fonctionnement** ont également enregistré une légère baisse par rapport à 2024, principalement au niveau des charges à caractère général (chapitre 011) qui regroupent l'ensemble des dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services, en raison des travaux réalisés suite aux intempéries de l'automne 2024, qu'on ne retrouve pas en 2025.

Les charges de personnel (012) sont à légère augmentation liée à l'évolution de la carrière des agents. 16 agents travaillent au sein de la commune, soit 14.71 équivalent temps plein. 2 agents des services techniques ont quitté la commune en fin d'année, dans le cadre d'une mutation et d'un départ à la retraite.

Les charges financières (66) (intérêts des emprunts) sont en forte augmentation (+30%) suite à la réalisation de nouveaux emprunts.

Les autres dépenses sont relativement stables

- Le chapitre 014 «Atténuations de produits » retrace le reversement de fonds de péréquation à destination de communes et établissements intercommunaux moins favorisés dans le cadre de la réforme fiscale.
- Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » qui regroupe les indemnités des élus, la participation au SDIS, les subventions allouées aux associations, les secours et dots et les créances irrécouvrables.
- Les dotations aux provisions (68) avec l'actualisation du montant des dotations aux provisions représentant 15% du montant des sommes à recouvrer de plus de deux ans.

**Les écritures d'ordre entre sections** concernent l'amortissement des terrains transférés à la CCPE pour la réalisation de la ZA Le Villaret et des frais des études de l'aménagement de l'Isle de Prelles, et de la restauration de la Chapelle de Sachas, non suivies de travaux.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CFU 2024	CFU 2025	Variation
Charges à caractère général (011)	501 125,63	418 835,29	- 82 290,34
Charges de personnel et frais assimilés (012)	612 161,01	649 433,71	37 272,70
Atténuation de produits (014)	39 819,00	38 926,00	- 893,00
Intérêts de la dette (66)	34 740,63	45 262,67	10 522,04
Autres dépenses de fonctionnement (65, 68)	147 885,11	146 793,49	- 1 091,62
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 335 731,38</b>	<b>1 299 251,16</b>	<b>- 36 480,22</b>
Ecritures d'ordre entre sections	13 741,27	17 581,27	3 840,00
<b>Total général</b>	<b>1 349 472,65</b>	<b>1 316 832,43</b>	<b>- 32 640,22</b>

Les résultats de la section de fonctionnement pour l'année 2025 :

	Dépenses	Recettes
Exercice 2025	1 316 832.43 €	1 606 767.65 €
Résultat de l'exercice 2025		289 935.22 €
Résultats reportés 2024		407 480.08 €
Résultat de clôture 2025		697 415.30 €

### *Section d'investissement*

DEPENSES INVESTISSEMENT	CFU 2024	CFU 2025	Variation
Dépenses d'équipement	780 802,38	1 326 357,00	545 554,62
Remboursement de la dette	162 515,78	194 024,99	31 509,21
Autres dépenses d'investissement (FCTVA et caution)	762,40	-	- 762,40
			-
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>944 080,56</b>	<b>1 520 381,99</b>	<b>576 301,43</b>
Ecritures d'ordre entre sections	38 310,11	83 830,97	45 520,86
<b>Total général</b>	<b>982 390,67</b>	<b>1 604 212,96</b>	<b>621 822,29</b>

**Les dépenses d'investissement, en nette augmentation, couvrent :**

- le remboursement du capital de la dette pour 194 024.99€,
- une enveloppe de 1 326 357.00€ consacrée aux travaux et aux achats d'équipements.

On trouve :

- les opérations courantes dans le cadre d'achat de terrains et de régularisation foncière, d'entretien et de renouvellement de matériel, de réfection de voirie rue de l'Auche, rue du Pelier, Chemin des Clots, réfection de l'éclairage de l'école, entretien de sites d'escalade.
- Les opérations déjà engagées qui se sont poursuivies 2025 : les travaux pour la protection contre les chutes de blocs au chef-lieu, l'aménagement de la traversée de Queyrières.

- Le lancement des projets de création d'une liaison entre la commune et Villard St Pancrace et de reboisement sur 3 ans.

#### Liste des opérations menées et subventions perçues en 2025

n°	Opération	dépenses réalisées	subventions perçues en 2025
	Abri bus Iscle de prellles		2 000,00
1207	Achat terrains captages	1 965,60	
1503	Protection Chute de blocs	288 045,23	208 722,49
1801	Cheminement doux		3 635,75
198	Achat de terrains	1 401,26	
199	Achat de matériel	64 305,69	2 577,17
202	Sites d'escalade	5 628,40	9 022,19
2101	Voirie 2021		201,81
2301	Voirie 2023	27 004,20	12 031,36
2304	Aménagement traversée de Queyrières	842 514,92	335 123,58
2402	Régularisations foncières réseau du SAPET	60,00	
2501	Voirie 2025	65 940,00	
2502	Travaux forestiers	1 944,80	
699	Réfection bâtiments communaux	27 546,90	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 326 357,00</b>	<b>573 314,35</b>

**Les écritures d'ordre entre sections** retracent les travaux en régie, en hausse en raison de la réalisation de gros chantiers, la réalisation de la rue de l'Auche et le pluvial du Chemin des Clos à Queyrières.

<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>CFU 2024</b>	<b>CFU 2025</b>	<b>Variation</b>
FCTVA	67 550,54	123 917,92	56 367,38
Emprunts	415 000,00	270 000,00	- 145 000,00
Subventions d'équipement	328 062,88	573 314,35	245 251,47
Excédents de fonctionnement (1068)	339 058,53	111 473,73	- 227 584,80
Taxe d'aménagement	31 452,25	1 667,00	- 29 785,25
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 181 124,20</b>	<b>1 080 373,00</b>	<b>- 100 751,20</b>
Ecritures d'ordre entre sections	13 741,27	26 509,27	12 768,00
<b>Total général</b>	<b>1 194 865,47</b>	<b>1 106 882,27</b>	<b>- 87 983,20</b>

**Les recettes d'investissement** comprennent :

- la couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2024 (1068).
- le FCTVA,
- les subventions versées par l'Etat, la Région, le Département et l'Europe (cf opérations ci-dessus)
- le recours à un emprunt (270 000€) a été nécessaire pour financer la deuxième tranche de la requalification de la traversée de Queyrières.

**Les écritures d'ordre entre sections** correspondent à l'amortissement des terrains transférés à la CCPE pour la réalisation de la ZA Le Villaret et celui des frais d'étude (restauration chapelle de Sachas et aménagement de l'Isle de Prelles) non suivie de travaux.

Les résultats de la section d'investissement pour l'année 2025 :

	Dépenses	Recettes
Exercice 2025	1 604 212.96 €	1 106 882.27 €
Résultat de l'exercice 2025		- 497 330.69 €
Résultats reportés 2024		- 73 153.73 €
Résultat de clôture 2025		- 570 484.90 €

### *Synthèse de l'exercice 2025*

SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	1 316 832.43	1 606 767.65	289 935.22
INVESTISSEMENT	1 604 212.96	1 106 882.27	- 497 330.69
TOTAL	2 921 045.39	2 713 649.92	- 207 395.47

Au global, le budget principal 2025 présente (sections de fonctionnement et investissement confondues) un total de dépenses de 2 921 045.39 € et un total de recettes de 2 713 649.92 € soit un résultat de l'exercice 2025 de – 207 395.47 €

Le montant des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à 1 316 832.43€

Le montant des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à 1 606 767.65 €

La section de fonctionnement présente donc un résultat comptable 2025 positif de 289 935.22€.

Fin 2024, l'exercice présentait un excédent cumulé de de 518 953.81€ et la nécessité de transférer à la section d'investissement un montant de 111 473.73€. **L'année 2025 se termine donc avec un excédent de clôture de fonctionnement de 697 415.30€.**

Le montant des dépenses d'investissement (réelles et ordre) s'élève à 1 604 212.96€.

Le montant des recettes d'investissement (réelles et ordre) s'élève à 1 106 882.27€.

La section d'investissement présente, pour les seules opérations de l'exercice 2025, un besoin de financement de 497 330.69€.

Fin 2024, l'exercice présentait un déficit cumulé de 73 153.73€. **L'année 2025 se termine donc avec un déficit de clôture d'investissement de 570 484.42€.**

**Globalement, pour le budget principal, la commune dispose fin 2025 de 126 930.88€ de reports excédentaires, qui constituent le fonds de roulement.**

**Les restes à réaliser 2025** s'élèvent à 107 121.90€. Ils correspondent à l'engagement de travaux en fin d'année 2025 (36 053.10€) et à l'attribution de subventions non encaissées (143 175€). Ces sommes engagées sur les crédits 2025 seront reportées sur le budget primitif 2026.

### *Affectation des résultats*

Le résultat de clôture de la section d'investissement se reprend toujours au budget suivant, en dépense si c'est un déficit, en recette si c'est un excédent.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement positif sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat d'excédent de fonctionnement est reporté en recettes de fonctionnement.

Le résultat de fonctionnement s'élève à **697 415.30€** et la section d'investissement (en incluant les restes à réaliser 2025) présente un besoin de financement de **463 362.52€**. L'affectation des résultats va constituer à couvrir ce besoin de financement en ponctionnant **463 362.52€** sur le fonctionnement. Le reliquat de **234 052.78€** est reporté en recettes fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2026.

## **ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE**

### *Epargnes*

**L'épargne brute** constitue la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles. Elle représente le socle de richesse financière. L'épargne brute de la collectivité s'élève à 232 613.52€ soit 200.88€ par habitant

**Le taux d'épargne brute**, c'est l'indicateur de solvabilité des collectivités. Il s'agit du montant d'épargne brute rapporté à celui des recettes réelles de fonctionnement. Il s'élève à 15.18%. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

**L'épargne nette** constitue l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette., c'est l'épargne disponible pour financer les investissements. Elle s'élève à 38 588.53€, soit 33.24€ par habitant.

### *Emprunt et encours de la dette*

Cette année la commune a emprunté 270 000€ pour financer la deuxième tranche de l'aménagement de la traversée de Queyrières.

L'encours de la dette au 31 décembre 2025 du budget principal s'élève à 1 788 575.45€, soit 1 544.54€/ habitant.

Le ratio de désendettement (capital restant dû/ épargne brute ) est de 7.69 ans. C'est par ce ratio que l'on mesure la capacité d'une collectivité à rembourser plus ou moins rapidement l'encours de sa dette, grâce à son autofinancement.

## Budget Annexe Eau

Le budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées au service d'eau potable.

### *Section de fonctionnement*

**Les recettes réelles de fonctionnement** sont en augmentation d'environ 10%, elles s'élèvent à 138 607.57€. Elles regroupent

- la vente de l'eau (109 141.19€),
- l'encaissement de la redevance sur la consommation d'eau potable (26 599.37€), qui a remplacé la redevance pollution
- et des travaux réalisés pour le compte de tiers (2 752.01€).

**Les écritures d'ordre entre sections** concernent les travaux en régie (39 959.59 €) avec les travaux de la rue de l'Auche, le changement de vanne des fontaines et des travaux sur le réseaux ; et la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat (143 68.00 €). La reprise s'effectue au même rythme que l'amortissement des immobilisations pour lesquelles les subventions ont été perçues.

**Les dépenses réelles de fonctionnement** sont en hausse par rapport à l'exercice 2024 avec de grosses interventions sur le réseau.

On retrouve :

- Les charges à caractère général (011) couvrent les dépenses courantes nécessaires à l'entretien des réseaux, les analyses d'eau, la redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements.
- Les charges de personnel (012) correspondent au remboursement de frais de personnel au budget principal.
- L'atténuation de produits (014) recouvre le reversement de la redevance pour pollution d'origine domestique perçue au cours de l'année précédente.
- Les charges financières (66) correspondent aux intérêts des emprunts.
- Les autres charges de gestion courante (65) et les charges exceptionnelles (67) recouvrent les créances admises en non valeur et les annulations de titres sur les exercices antérieurs.

**Les écritures d'ordre entre sections** correspondent aux dotations aux amortissements, leur augmentation s'explique par l'intégration de travaux et leur amortissement.

Les principales recettes et dépenses de fonctionnement de l'exercice 2025

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Charges à caractère général (011)	40 332,90	Produits des services et gestion courante (70+75)	138 492,57
Charges de personnel et frais assimilés (012)	30 000,00	Autres recettes de fonctionnement (76+77+78)	115,00
Atténuation de produits (014)	17 642,00		-
Intérêts de la dette (66)	3 145,89		-
Autres dépenses de fonctionnement (65, 67, 68)	1 466,54		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	92 587,33	Total recettes réelles de fonctionnement	138 607,57
Ecritures d'ordre entre sections	57 942,57	Ecritures d'ordre entre sections	54 326,59
<b>Total général</b>	<b>150 529,90</b>	<b>Total général</b>	<b>192 934,16</b>

### ***Section d'investissement***

#### **Les dépenses d'investissement**

Outre le remboursement du capital de la dette pour 14 982.67.91 €, une enveloppe de 44 500.97 € a été consacrée aux travaux :

- Réfection du réseau et la pose de compteurs au hameau de Sachas.(3 648.00€)
- La première tranche de travaux sur le réseau de Bouchier (32 791.20€)
- La fin de la réfection du réseau d'eau de Queyrières dans la traversée du hameau (4 116.48€)
- Achat de matériaux pour la réfection du réseau d'eau de la rue de l'Auche à St Martin (3 975.29€).

**Les écritures d'ordre entre sections** retracent les travaux en régie (39 958.59€), l'intégration de frais d'étude dans les immobilisations (17 604€) et la reprise des subventions perçues (14 368€).

**Les recettes d'investissement** comprennent :

- le FCTVA,
- les subventions versées par l'Agence de l'eau, et le Département pour les travaux sur le réseau et le réservoir de Bouchier,
- La couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2024 (1068).

**Les écritures d'ordre entre sections** correspondent à l'amortissement des biens immobilisés.

Les principales dépenses et recettes de la section investissement

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Dépenses d'équipement	44 500,97	FCTVA	9 113,36
Remboursement de la dette	14 982,67	Subventions d'équipement	15 120,00
		Excédents de fonctionnement (1068)	76 185,35
Total des dépenses réelles d'investissement	59 483,64	Total recettes réelles d'investissement	100 418,71
Ecritures d'ordre entre sections	71 930,59	Ecritures d'ordre entre sections	75 546,57
Total général	131 414,23	Total général	175 965,28

### ***Synthèse de l'exercice 2025***

SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	150 529.90	192 934.16	42 404.26
INVESTISSEMENT	131 414.23	175 965.28	44 551.05
TOTAL	281 944.13	368 899.44	86 955.31

Au global, le budget eau 2025 présente (sections de fonctionnement et investissement confondues) un total de dépenses de 281 944.13€ et un total de recettes de 368 899.44€, soit un résultat de l'exercice 2025 de 86 955.31€.

Le montant des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à 150 529.90€  
Le montant des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à 192 934.16 €  
La section de fonctionnement présente donc un résultat comptable 2025 positif de 42 404.26€.  
Fin 2024, l'exercice présentait un excédent cumulé de de 82 157.56€ et la nécessité de transférer à la section d'investissement un montant de 76 185.35€. **L'année 2024 se termine donc avec un excédent de clôture de fonctionnement de 48 376.47€.**

Le montant des dépenses d'investissement (réelles et ordre) s'élève à 131 414.23€.  
Le montant des recettes d'investissement (réelles et ordre) s'élève à 175 965.28€.  
La section d'investissement présente, pour les seules opérations de l'exercice 2025, un excédent de 44 551.05€.  
Fin 2024, l'exercice présentait un déficit cumulé de 76 185.35€. **L'année 2025 se termine donc avec un déficit de clôture d'investissement de 31 634.30€.**  
**Globalement, pour le budget eau, la commune dispose fin 2024 de 16 742.17€ de reports excédentaires, qui constituent le fonds de roulement.**

#### *Affectation des résultats*

Le résultat de fonctionnement s'élève à **48376.47€** et la section d'investissement (en incluant les restes à réaliser 2025, 4 776€) présente un besoin de financement de **36 410.30€**.  
L'affectation des résultats va constituer à couvrir ce besoin de financement en ponctionnant **36 410.30€** sur le fonctionnement. Le reliquat de **11 966.17€** est reporté en recettes fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2026.

#### *Emprunt et encours de la dette*

L'encours de la dette au 31 décembre 2025 du budget eau s'élève à 155 932.87€, soit 134.66€/ habitant.  
Le ratio de désendettement (capital restant dû/ épargne brute ) est de 3.39 ans. C'est par ce ratio que l'on mesure la capacité d'une collectivité à rembourser plus ou moins rapidement l'encours de sa dette, grâce à son autofinancement.

## Budget Annexe Electricité

Jusqu'en 2022 le budget annexe Electricité avait pour seul objet : l'encaissement de la redevance versée par EDSB dans le cadre de la Délégation de Service Public pour la gestion du réseau et la fourniture d'électricité.

Suite à une réflexion avec le Service de Gestion Comptable de Briançon, il a été décidé d'imputer la participation de la commune lors des travaux d'extension ou d'enfouissement du réseau électricité sur ce budget. Ce budget est assujéti à la TVA, les montants sont donc en Hors Taxes.

### *Section de fonctionnement*

Il n'y a pas de dépenses de fonctionnement, à l'exception des **écritures d'ordre entre sections** (354€) qui correspondent aux dotations aux amortissements, suite à l'intégration de travaux et leur amortissement.

**La recette de fonctionnement** correspond au montant de la redevance de la concession versée par EDSB, pour le service public de distribution d'électricité de 25 320.76 €.

### *Section d'investissement*

**Les dépenses d'investissement** s'élèvent à 48 471.98€. Il s'agit des travaux d'électricité dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Queyrières, de la rue du Pelier et de la rue de l'Auche.

**La recette d'investissement** s'élève à 11 938.61€ de couverture du déficit d'investissement 2024.

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>
Dépenses d'équipement	48 471,98	Subventions d'équipement	
Remboursement de la dette		Excédents de fonctionnement (1068)	11 938,61
Total des dépenses réelles d'investissement	48 471,98	Total recettes réelles d'investissement	11 938,61
Ecritures d'ordre entre sections		Ecritures d'ordre entre sections	354,00
<b>Total général</b>	<b>48 471,98</b>	<b>Total général</b>	<b>12 292,61</b>

### *Synthèse de l'exercice 2025*

SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	354.00	25 320.76	24 966.76
INVESTISSEMENT	48 471.98	12 292.61	- 36 179.37
TOTAL	48 825.98	37 613.37	- 11 212.61

Au global, le budget électricité 2025 présente (sections de fonctionnement et investissement confondues) un total de dépenses de 48 825.98 € et un total de recettes de 37 613.37€, soit un résultat de l'exercice 2025 de – 11 212.61€.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 354€

Le montant des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à 25 320.76 €

La section de fonctionnement présente donc un résultat comptable 2025 positif de 24 966.76€.

Fin 2024, l'exercice présentait un excédent cumulé de 45 915.04€ et la nécessité de

transférer à la section d'investissement un montant de 11 938.61€. **L'année 2025 se termine donc avec un excédent de clôture de fonctionnement de 58 943.19€.**

Le montant des dépenses d'investissement (réelles et ordre) s'élève à 48 471.98€.

Le montant des recettes d'investissement (réelles et ordre) s'élève à 12 292.61€.

La section d'investissement présente, pour les seules opérations de l'exercice 2025, un déficit de 36 179.37€.

Fin 2024, l'exercice présentait un déficit cumulé de 11 938.61€. **L'année 2025 se termine donc avec un déficit de clôture d'investissement de 48 117.98€.**

**Globalement, pour le budget électricité, la commune dispose fin 2025 de 10 825.21€ de reports excédentaires, qui constituent le fonds de roulement.**

### *Affectation des résultats*

Le résultat de fonctionnement s'élève à **58 943.19 €** et la section d'investissement présente un besoin de financement **48 117.98 €**.

L'affectation des résultats va constituer à couvrir ce besoin de financement en ponctionnant **48 117.98€** sur le fonctionnement. Le reliquat de **10 825.21 €** est reporté en recettes de fonctionnement du budget primitif 2026.